La traduction des limites planétaires au plan institutionnel

Ce deuxième séminaire vise à examiner la manière dont les limites planétaires se voient converties en normes, règles ou lois (par qui ? comment ? pourquoi ?). Le terme d'institution est ici entendu au sens sociologique comme système de règles qui structurent les comportements.

- Claire Malwé : La prise en compte des limites planétaires par le droit communautaire et international
- Alexandra Langlais : La perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore
- Marion Lemoine : Les négociations climatiques internationales
- Matthieu Mandard : Les fondements anthropologiques des principes d'équité climatique

Ce séminaire fonctionne sur invitation par les responsables du GTI.